

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
 Prise en charge pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-536357

ND: 31046

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

8741

Société :

R.A.M

Matricule

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

JAAFAR SI ELHASSANE

Date de naissance :

26/11/67

Adresse :

N° 4 Rue N° 4 CASA

Tél. :

0661456897

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Cachet du médecin :

DR. MOUSSAYER Khadija
Spécialiste en Médecine Interne et d'Abdomen
421, Imm. B Résidence R. d'Abdelmoumen
Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 022 88 23 63-Urgence GSM: 063 21 89 69

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASA
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 31/12/2020

DR MOUSSAYER KHADIJA

Spécialiste en Médecine Interne

Lauréate de la faculté de Casablanca

Gériatrie à l'hôpital Charles-Foix-Paris

Ex Médecin-chef à l'hôpital de Kenitra

Ex-attachée à la polyclinique Ziraoui

Maladies de systèmes-Grands syndromes

Maladies rhumatologiques, endocrinien, hématologiques

Cancérologiques, neurologiques, dermatologiques...

Maladies de la vieillesse.

Bilan de santé (check up)

Electrocardiogramme

الدكتورة موسى يار خديجة

أخصائية في الطب الباطني

خريجة كلية الطب بجامعة البيضاء

أمراض الأشخاص المسنون-المستشفى الجامعي شارل فواز بباريس

رئيسة ساقية بالمستشفى الإقليمي بالقنيطرة

مرتبطة بمصحة الزيراوي سابقاً

الأمراض الجهازية-الأعراض الكبرى

أمراض المفاصل و العظام-أمراض الغدد

الأمراض الدموية-الأمراض السرطانية

أمراض الجهاز العصبي-الأمراض الجلدية

أمراض الشيخوخة

رسد صحي شامل

Casablanca le :

3/6/16

J' Sb le Mayo

8730

Dernier



10/11/2016

PHARMACIE SARANAZ
SARANAZ
14015 Casablanca
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 65 20 07

Dr. MOUSSAYER KHADIJA
Spécialiste en Médecine Interne - Gériatrie
Tél: 02 86 23 63 49
Bd. Abdelloumen - Casablanca
421, Imm. Riad Abdelloumen - Casablanca
Tél/Fax: 05 22 63 23 33

Cabinet : 421, Imm B, Bd Abdelloumen, Résidence Riad Abdelloumen, Bureau N 10, 2^{ème} étage- Casablanca - (immeuble à 150m, sur la gauche, après le croisement avec le Bd Anoual, en direction de la gare Oasis, à 150m aussi avant les stations services AFRICUIA au carrefour suivant, et enfin en face de la pâtisserie Antouki) Tél : 05-22-86-23-63-Urgences GSM : 06-63-21-89-49

Dermofix®

Sertaconazole

Dermofix® Crème 2%

Crème dermique

Tube de 30 g



84,00

